

Le REW lance l'atténuation de son éclairage public LED sur l'ensemble du territoire

Wavre

Après un test dans trois quartiers, le Réseau d'énergies de Wavre décide d'appliquer son programme d'atténuation de l'éclairage public sur tout le territoire.

Testé depuis le début du mois d'octobre dernier dans trois quartiers wavriens (quartier Jurdant, quartier Chevalier Jehan et quartier Antoine André), ce nouveau programme de dimming vise une plus grande sobriété énergétique. Il permet un gain de 15 % complémentaire par rapport à la situation actuelle (léger dimming nocturne). Une enquête a été menée auprès des citoyens des trois

quartiers testés, et ceux qui se sont exprimés (25 %) se sont montrés globalement satisfaits, accordant un score de 8,6/10 à cette expérience. Les principaux éléments positifs retenus par la population sont : l'économie d'énergie, la meilleure qualité de vie, la moindre luminosité extérieure.

Grâce aux remarques formulées par les citoyens testés, le REW a décidé d'ajuster l'intensité de l'éclairage avant de l'appliquer à tout le territoire. Le souhait allant dans le sens d'une diminution de l'éclairage plus tôt en soirée et d'une accentuation de celui-ci plus tôt en début de journée, le programme a donc été fixé comme suit : le dimming débutera à 20 h par un palier de 60 % et atteindra 20 % à 22 h. Au petit

matin, la remontée en intensité débutera à 5 h 30 avec 40 % pour atteindre le palier de 80 % à 6 h 30.

Un éclairage ajusté et économique

Le REW a proposé au collège communal que ce nouveau programme de dimming soit généralisé à l'ensemble des armatures équipées de lampes LED. Quelques exceptions subsisteront et continueront à être éclairées de manière optimale pour des raisons de sécurité évidentes. Il s'agit des grands axes routiers de pénétration sur le territoire communal : avenue de Mérode, rue Joséphine Rauscent, rue Provinciale, avenue des Princes, avenue Auguste Mattagne, chaussée de Bruxelles, chaussée de Namur, chaussée de Louvain,



EdA - 5016827682

Le REW possède un réseau composé de 75 % de LED ce qui rend la modulation de l'éclairage possible.

chaussée de Huy, rue de Namur, rue de l'Ermitage, rue des Mésanges, rue des Combattants. Idem pour les gares, l'extérieur des bâtiments publics, les ronds-points et carrefours à feux des grands axes, les lieux à criminalité récurrente, les zones couvertes par les caméras de surveillance et les abords des écoles.

Ce projet s'inscrit dans une volonté de saine gestion des deniers publics, réduction des émissions de carbone, diminution de la pollution lumineuse et le respect de la

Convention des Maires, signée en 2019 par la Ville de Wavre.

Wavre, bon élève wallon

La recette du dimming wavrien ne pourrait malheureusement pas être généralisée à toutes les communes de Wallonie. La plupart d'entre elles ne sont pas encore équipées d'armatures LED ou le sont insuffisamment. La moyenne wallonne s'élève en effet à 25 %, contre 75 % pour Wavre. Cette proportion place le territoire wavrien dans le top 3 wallon. **A.Bil.**